

SCEA LES VERGERS DU VILLAGE

9, rue Saint Romain – 95420 WY-DIT-JOLI-VILLAGE

Les raies crochues à Wy-dit-Joli-Village (95)

Création de forage(s) à usage irrigation

DOSSIER DE DECLARATION au titre du Code de l'Environnement rubrique 1.1.1.0

Rapport C-26034 R1 TB ; V1 du 16 juillet 2026

INTRODUCTION

La **SCEA LES VERGERS DU VILLAGE**, envisage la création et l'exploitation de forage(s) à usage d'irrigation sur son exploitation à Wy-dit-Joli-Village (95).

Le débit souhaité est de 70 m³/h, pour un prélèvement annuel de 160 000 m³. Le projet, profond de 54 m, captera la nappe du Lutétien associée à la masse d'eau de l'Éocène et craie du Vexin français (FRHG107).

D'après la Mission InterService de l'Eau et de l'Environnement du Val-d'Oise, et conformément aux articles L214-1 à 11, et aux décrets associés établis ou non en Conseil d'Etat, le projet est soumis à déclaration en Préfecture pour la création d'un forage au titre de la rubrique 1.1.1.0. Cette déclaration nécessite l'établissement et l'envoi d'une notice d'incidence en Préfecture.

Il a été confié à **Hydrogéologues Conseil** la rédaction de cette notice d'incidence.

Les caractéristiques du futur ouvrage sont consignées dans la présente notice d'incidence qui aborde les points suivants :

- nom et adresse du demandeur ;
- emplacement des installations ;
- nature et consistance, volume et objet des ouvrages ;
- synthèse géologique, hydrogéologique et environnementale ;
- incidences de l'opération sur la ressource et le milieu naturel ;
- mesures compensatoires ou correctives, moyens de surveillance et d'intervention prévus ;
- plans, coupes techniques et coupes géologiques.

Dans ce rapport, le contexte géologique et le contexte hydrogéologique seront analysés, ce qui permettra de définir l'environnement et la vulnérabilité du site.

Une fois les travaux réalisés et les résultats interprétés, un compte rendu de travaux avec le dossier réglementaire préalable à l'exploitation du forage sera envoyé à la Préfecture.

1 IDENTIFICATION DU PROJET

Création d'un forage captant la masse d'eau de l'Eocène et craie du Vexin français FRHG 107

Rubrique 1.1.1.0 : Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.

SCEA LES VERGERS DU VILLAGE N° SIRET : 388 949 968 00027	9, rue de Saint Romain 95420 WY-DIT-JOLI-VILLAGE
M. Vincent BOSSU	Tel : 06 09 55 18 82 @ : etabossu@gmail.com

Département	Commune	Adresse	Désignation	Récépissé n°
VAL D'OISE (95)	Wy-dit-Joli-Village (95420)	Les raies crochues	Projet	1027968

2 JUSTIFICATION DU PROJET ET DES BESOINS

2.1 BESOINS

Les alternatives au projet de forage de remplacement :

1. Prélèvement en rivière : Le projet est situé à environ 3,6 km de la rivière de l'Aubette, et à 8,5 km de la Seine. Compte tenu de cet éloignement, ce type de prélèvement est techniquement difficile et financièrement impossible à mettre en place. De plus, le prélèvement en rivière aurait des effets négatifs sur le milieu (habitats et espèces concernées par ce biotope ; régime hydraulique).
2. Retenue collinaire : compte tenu du volume annuel estimé (160 000 m³/an) pour le projet d'irrigation, la mise en place d'une retenue collinaire entraîne une emprise foncière très importante et une topographie particulière que ne permet pas le site.

La Surface Agricole Utile (S.A.U) de l'exploitation est de 245 ha, irrigables chaque année, les besoins en eau sont estimés comme présenté ci-après :

Tableau 1 : estimation des besoins en eau nécessaires à l'irrigation

Type de culture	Volume d'eau (m ³ /ha/an)	Surface cultivée (ha)	Volume nécessaire (m ³ /an)
Betteraves à sucre	1 250	20	25 000
Lin fibre	450	25	11 250
Oignons	1 500	25	37 500
Haricots	1 500	20	30 000
Pommes de terre	2 800	20	56 000
TOTAL			160 000

Le volume demandé est donc de 160 000 m³/an pour un débit moyen de 70 m³/h.

2.2 MOYENS D'IRRIGATION DES CULTURES ET GESTION DE LA RESSOURCE

Afin d'assurer une gestion durable et efficiente de la ressource en eau destinée à l'irrigation des cultures, la SCEA LES VERGERS DU VILLAGE a prévu de mettre en œuvre plusieurs moyens et techniques visant à optimiser les apports en eau :

- technique de travail du sol simplifié (non-labour), cette technique permet de limiter l'évaporation et améliore l'infiltration ;

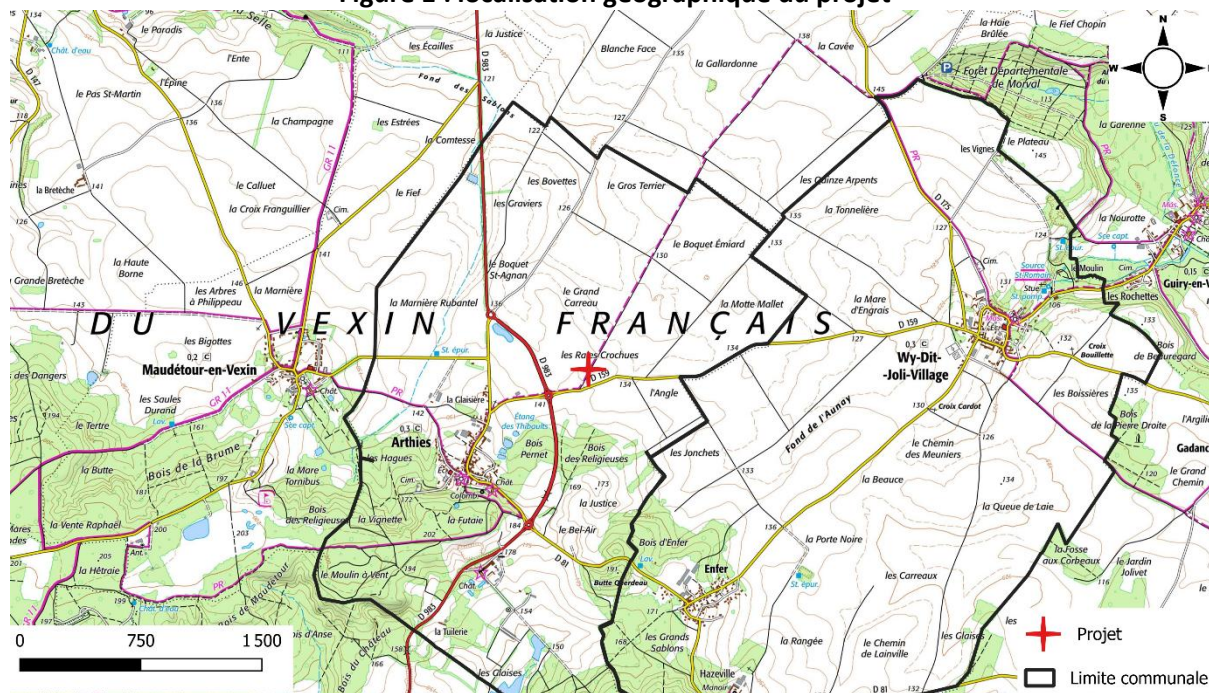
- inter-cultures systématiques ;
- travail du sol dans le sens inverse des pentes ;
- achat de rampes d'irrigation et OAD (sondes).

3 SITUATION GEOGRAPHIQUE

3.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

D'après la carte IGN et Géoportail (**document 1**), le projet est situé sur la commune voisine d'Arthies (95), commune limitrophe de Wy-dit-Joli-Village (95) dans le département du Val-d'Oise, à une altitude de + 137,6 m NGF.

Figure 1 : localisation géographique du projet



D'après le plan topographique (**figure 1**) et Infoterre (**document 2**), les coordonnées du site sont les suivantes.

Tableau 2 : coordonnées géographiques prévisionnelles du projet

Ouvrage	Coordonnées Lambert 93		
	X (m)	Y (m)	Z (m NGF)
Projet	612 363	6 889 590	+ 137,6

3.2 LOCALISATION CADASTRALE

D'après le cadastre (**document 3**), les coordonnées cadastrales du projet sont les suivantes.

Figure 2 : vue aérienne et localisation cadastrale du projet



Tableau 3 : coordonnées cadastrales du projet

Ouvrages	Département	Commune	Section	Parcelle	Description
Projet	Val-d'Oise (95)	Arthies (95420)	ZD	0020	Champs

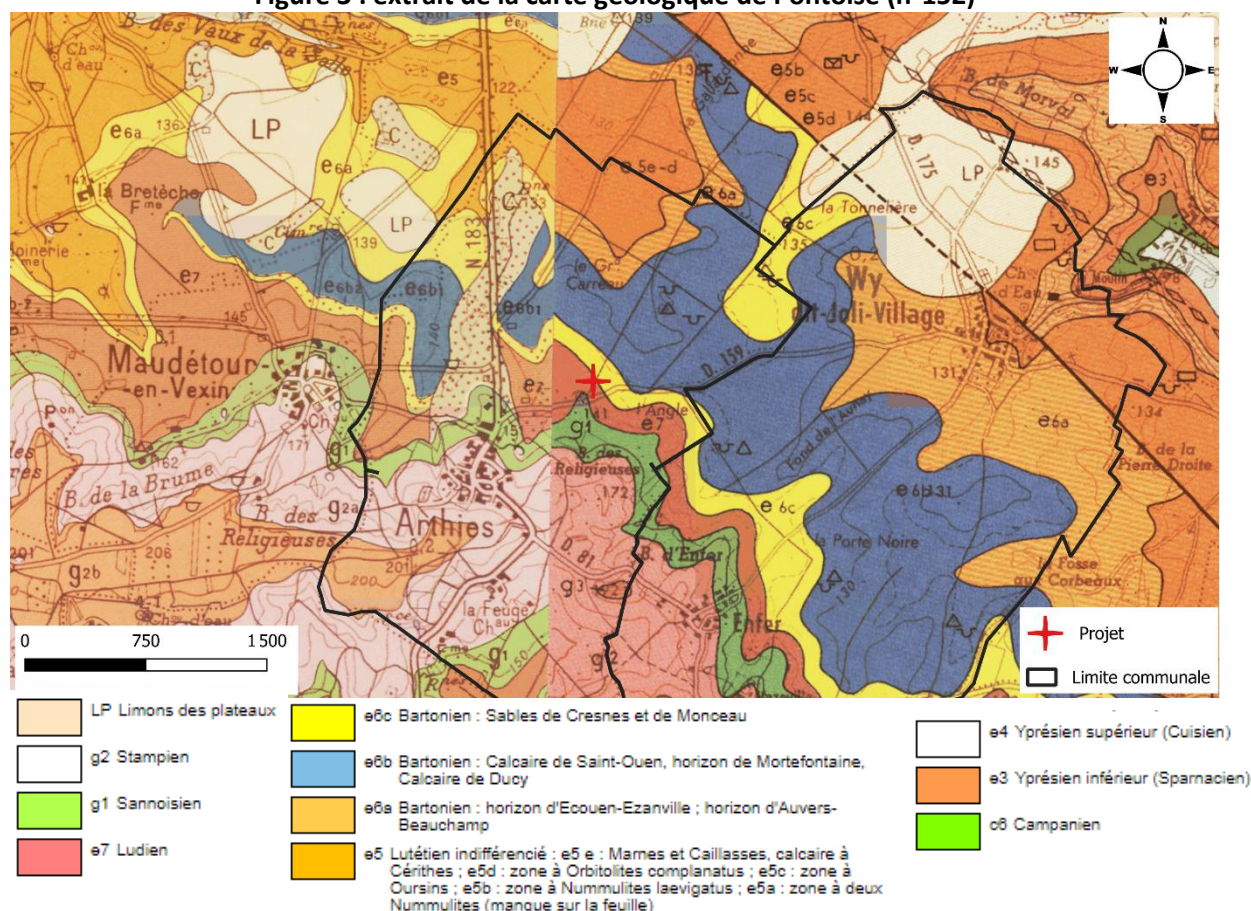
4 CONTEXTE GÉOLOGIQUE

4.1 CADRE GEOLOGIQUE

Le projet se situe sur la carte géologique Pontoise au 1/50 000 (n°152 - **document 4**). Le réseau de vallées entaille la couverture tertiaire paléogène reposant sur la craie du Crétacé supérieur. Le secteur se situe dans une zone structurale influencée par l'anticlinal de Vigny et par la faille de Banthelu, grande rupture régionale reconnue à proximité, participant à l'organisation tectonique locale des formations.

Les plateaux sont fréquemment recouverts de limons quaternaires, tandis que les fonds de vallées présentent des formations alluviales et des niveaux de terrasses. La structuration régionale est contrainte par la géométrie du toit de la Craie, reconnue par des données de sondages sous la couverture tertiaire, traduisant l'influence d'une tectonique cassante et plissée affectant les formations crétacées et tertiaires.

Figure 3 : extrait de la carte géologique de Pontoise (n°152)



Le projet se situe sur les affleurements de Ludien (e7 – marnes supragypseuses).

4.3 PROPOSITION DE COUPE LITHOLOGIQUE AU DROIT DU PROJET

D'après la carte géologique et les coupes lithologiques précédentes, la géologie au droit du projet pourrait être la suivante :

0 à 0,6 m	terre végétale,	Quaternaire ;
0,6 à 5,6 m	marnes supragypseuses,	Priabonien ;
5,6 à 9 m	sables de Cresnes,	Marinésien ;
9 à 14 m	calcaire de Saint-Ouen,	Marinésien ;
14 à 19 m	sable d'Auvers et de Beauchamp,	Auversien ;
19 à 54 m	marnes et caillasses du Lutétien	Lutétien ;
A partir de 54 m	sables du Cuisien	Cuisien.

5 CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE

5.1 INVENTAIRE DES AQUIFERES

D'après le Système d'Information sur la Gestion des Eaux Souterraines (SIGES - documents 5), au droit du secteur d'étude, les principaux aquifères ont été recensés et sont susceptibles d'être exploités dans le secteur. Le tableau ci-après présente ces formations géologiques et les caractéristiques de ces aquifères.

Tableau 4 : formations géologiques et aquifères

Masse d'eau	Formation géologique	Caractéristique de l'aquifère	Observations
FRHG107 Éocène et craie du Vexin français	Nappe des Sables de Fontainebleau	Localisée dans les buttes-témoins	Faible débit, capté autrefois pour alimenter les villages
	Nappe du Lutétien	Nappe comprise dans les calcaires grossiers	Alimente la plupart des communes.
	Yprésien	Sables du Cuisien	Nappe profonde. Utilisée pour l'usage AEP.
	Nappe de la craie	Nappe profonde	La productivité est variable
FRHG 218 Albien – Néocomien captif	Albien – Néocomien	Nappe captive	Aquifère protégé et réservé à l'eau potable.

7.2 GEOMORPHOLOGIE

Zones fissurées : dans les calcaires du Lutétien.

Modelés karstiques : absent.

Topographie : plateau.

8 ENVIRONNEMENT

8.1 ENVIRONNEMENT AU DROIT DU PROJET

Accès : par la route départementale D 159

Description parcelle : terres agricoles.

Figure 10 : zone d'implantation du projet

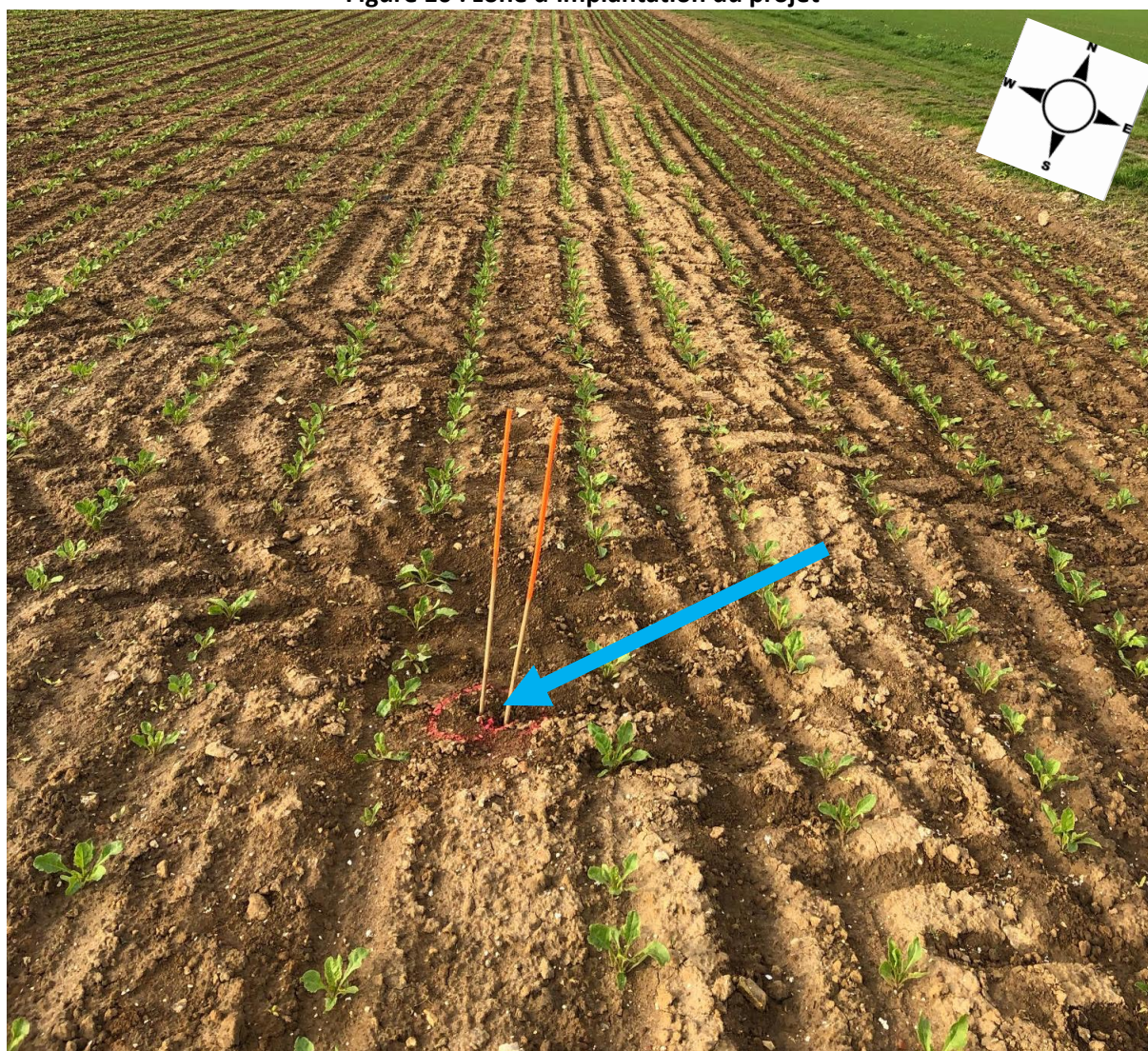
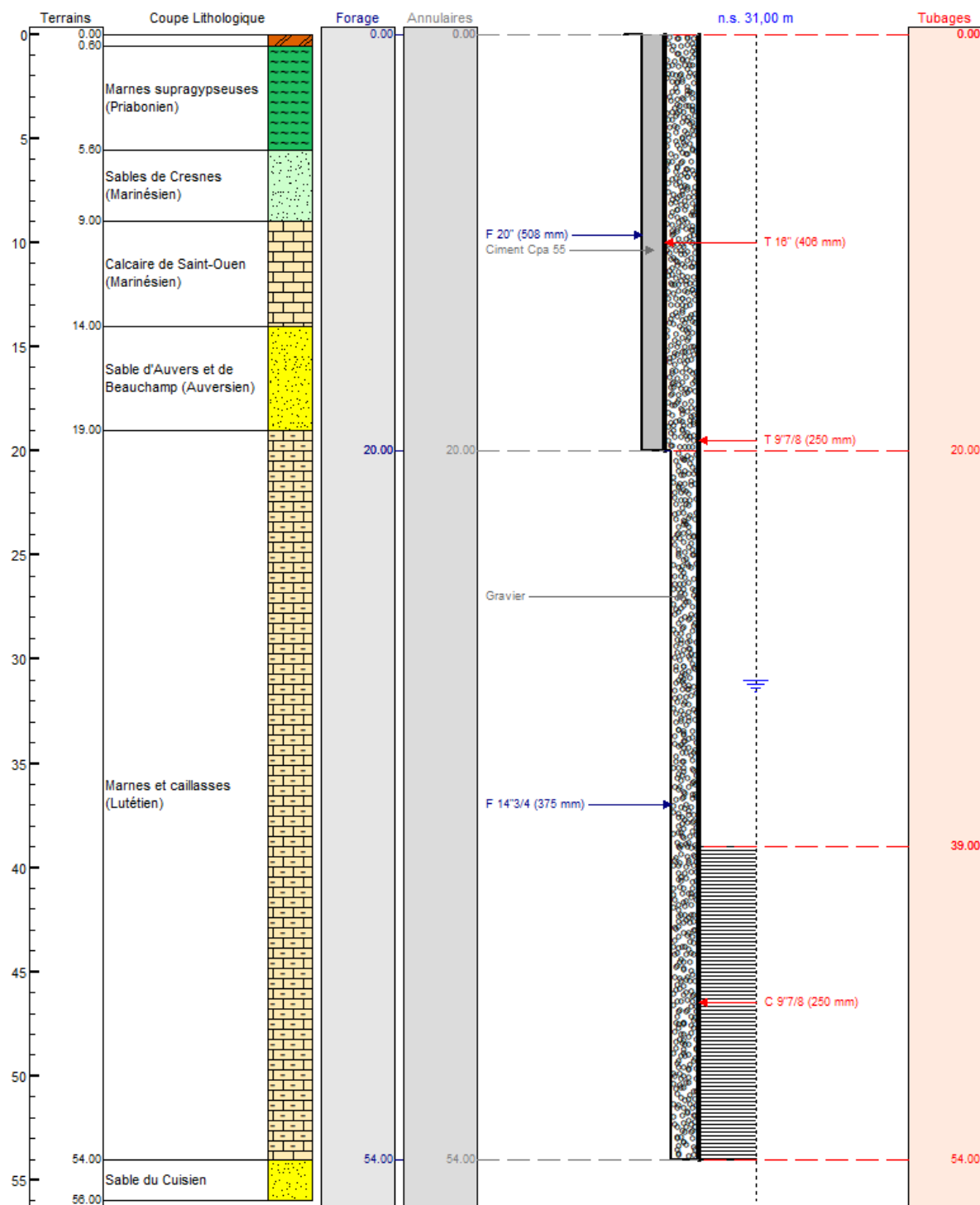


Figure 12 : coupe prévisionnelle du projet



Ces caractéristiques, sont valides sous réserve de rencontrer au droit du site, les mêmes conditions géologiques et hydrogéologiques que celles observées dans le secteur étudié.